

Ecole S. Veil
Ban de Laveline

Conseil d'école n°2:
Vendredi 14 mars à 18 h 00.

Présents :

Madame Henry Christiane (adjointe à la mairie)
Parents d'élèves élus : Mesdames Aubriat Stéphanie, Charlier Audrey, Noël Aline, Gaxatte Marine
Marie-France Franchet, (DDEN)
Ferry Patricia, Gaudel-André Anne ; Grosgeorge Nathalie ; Michel Véronique;
Valentin Régis (enseignants)
Peggy Ancel (aide-maternelle).

Absents excusés :

Monsieur Kehl (Inspecteur de l'Education Nationale) ; Monsieur Demange Stéphane (maire) ; Mesdames Barbe Maité (parent d'élève élue) ; Pauline Lalevée (enseignante) ; Scholtz Jessy,(aide-maternelle).

Activités dans les classes.

- **15 novembre** : **Spectacle** interactif de Laurent Bernard à l'école pour les classes de MS-GS et PS-CE1 (289 € financés par la coopérative scolaire)--> « Kim et Nina et les enfants du monde » : thème sur la diversité culturelle.
- **Bénéfices** versés à la coopérative scolaire par l'association du Ban des Lutins pour les **ventes de fromages**- du 14 novembre : 1 523,45 €.
-du 27 février : 1 139,23 €.

Mise au point sur l'encaissement via l'association du Ban des lutins.

- Ventes de **photos de classes** et goodies : bénéfice de 703,00 €.
- **Piscine** à Sainte-Marie -aux Mines pour les classes de CP et CE2-CM1 du 7/11/2024 au 16/01/2025 et du 23/01/2025 au 3/04/2025 pour les classes de CE1 et CM1-CM2 : les séances et transports sont entièrement financés par la mairie de Ban de Laveline. Un grand merci aux parents qui donnent de leur temps pour accompagner les classes et permettre le bon déroulement des séances. Une séance a dû être annulée au dernier moment en raison de l'absence imprévue d'un accompagnateur.

- **6 décembre** : **Saint-Nicolas et Père Fouettard** sont venus accompagnés de membres de l'association de la Bure pour gâter petits et grands de l'école de sachets de friandises. Un grand merci pour leur générosité.
- **14 décembre** : **Marché de Noël de l'école**. (Recette : 1 523,57 €).

Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué au succès de ce marché et aux enfants qui avaient fabriqué de jolies choses pour la vente. Nous souhaiterions davantage de parents pour nous aider l'an prochain.

- **19 décembre** : **Dépistage visuel** par une orthoptiste pour les élèves de la petite section.(3 enfants sur 9 avaient besoin de lunettes).
- **20 décembre** : **Spectacle musical** de « Poil à Gratter » à la salle des fêtes pour tous les élèves. Un beau moment musical animé auquel les élèves ont bien participé : certaines chansons avaient été apprises en amont dans les classes !

Merci à la mairie pour le prêt de la salle.

(Coût : 633 € financés à hauteur de 320 € par le Ban des Lutins et 313 € par la coopérative scolaire).

Le matin, visite d'un **Père Noël** dynamique qui a distribué un livre à chaque enfant de la maternelle . Qu'il en soit remercié !

- En **janvier** : Visite de l'**infirmière scolaire** pour des élèves de **grande section** signalés (il n'y a plus de visite systématique depuis plusieurs années pour l'entrée en CP).

Galette des rois à la maternelle.

- **23 janvier** : Installation d'un Planétarium dans la salle de motricité par monsieur Altmann de l'association « Astro et sac à dos ». Chaque classe a bénéficié d'une séance adaptée à leur niveau sur les planètes, le système solaire, les constellations par des approches différentes. Nous avons pu relier ces séances à notre travail sur la mythologie, en élémentaire, notamment. (250 € financés par la coopérative scolaire).

- **7 février** : Rencontre à Lusse pour les classes de CM1-CM2 et la classe de CE1.

Visite du tunnel (salle des caméras de surveillance, rencontre avec les pompiers et prise de la navette dans le boyau de sécurité) sur une demi-journée et ateliers pluridisciplinaires avec les classes correspondantes, permettant aux élèves des deux écoles de se rencontrer.

- Thème d'Harry Potter pour le cycle 3.
- Ateliers divers pour le cycle 2.

Transport payé par la coopérative scolaire : 98 €.

Une journée retour à Ban de Laveline est prévue au printemps.

- **14 mars** : Les élèves de CM1-CM2 se sont rendus chez les **pompiers** pour être sensibilisés **aux premiers gestes qui sauvent** et découvrir le **matériel** présent à la caserne pour les différentes interventions.

Un grand merci aux pompiers présents qui se sont rendus disponibles ,pour l'organisation des ateliers de mise en pratique....et pour la brioche !

Carnaval : Les enfants pouvaient venir déguisés à l'école (organisation d'une « boom » côté maternelle). Merci à la mairie pour les beignets !

Avancement des réflexions sur les points abordés au conseil d'école de novembre. :

- Demande émanant d'un parent quant à l'avancement de la réflexion sur l'utilisation de serviettes en tissu à la cantine. Est-ce envisageable ou non ?

→ Mise en place d'un sondage par la mairie auprès des parents pour connaître leur avis (piste envisagée : serviette en tissu seulement pour l'élémentaire, dans un premier temps).

Demandes diverses à la mairie :

-Aménagement de la cour :

Lors des conseils d'élèves, les enfants évoquent le manque d'aménagements dans la cour (souhait émis également par les enseignants).

Un parent a proposé la végétalisation de la cour.

-->Cela ne nous semble pas indispensable au vu de la situation géographique de l'école.

-->La fréquentation plus régulière de l'aire de jeux a été proposée et les espaces verts autour de l'école sont déjà occupés pour le sport quand le temps et l'activité le permettent.

-Les enseignants préfèrent étudier un aménagement de la cour afin de proposer des espaces distincts aux enfants, leur permettant d'évoluer selon leurs besoins (jeux calmes, de ballons, bricolage, lecture..).

- Besoin d'ombre l'été : merci de ne pas couper les bouleaux et le pin situés aux abords extérieurs de la cour. Des arbres morts sont à retirer et replanter.

-2 bancs présents dans la cour et 2 tables « de pique-nique » sont toujours bien occupés par les enfants.

-->Souhait de **bancs supplémentaires** (sans dossier), permettant d'être utilisés également lors des activités sportives et **d'un banc supplémentaire à dossier** pour les élèves (que les enfants décoreraient afin de le baptiser « banc de l'amitié »).

-->Buts multifonctions (foot/ basket....) avec un filet de protection devant la fenêtre du bureau de direction.

-->Les employés communaux ou un professionnel (plus coûteux) pourraient-ils tracer des zones dans la cour ?

Les financements pourraient provenir :

- de la coopérative scolaire (suite aux ventes organisées).
- d'une aide de l'Association du Ban des lutins ?
- d'une part de la commune ?

Madame Henry propose aux enseignants de lister les besoins pour cet aménagement.

La question des goûters en élémentaire suscite de nombreuses discussions et désaccords entre les parents. Comme précisé dans la note de rentrée, il est conseillé de donner un fruit ou des goûters non emballés aux enfants si vous jugez nécessaire que l'enfant mange un petit en-cas à 10 h 00. Les bonbons et autres sucreries restent proscrits.

Les enseignants de l'élémentaire ne souhaitent pas interdire le goûter. Cependant, ils feront leur possible pour empêcher les échanges de goûters.

Nous remercions la mairie de Ban de Laveline et le Ban des Lutins pour leurs aides financières régulières, ainsi que la mairie de La Croix-aux-Mines pour sa subvention de 920 €.

La directrice,
N. Grosgeorge.